

Fiche actualisée au **16 mars 15 heures**

Principe : Les stages en France sont maintenus si la structure d'accueil peut accueillir l'étudiante ou l'étudiant. Le télétravail doit être privilégié.

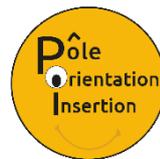
	Je peux	Je dois	Le petit +
Je suis déjà en stage en france	Continuer le stage en télétravail si la structure d'accueil le permet	<p>Informé la structure d'accueil par téléphone et mail de ma situation</p> <p>Dialoguer tous les jours avec mon tuteur.tutrice de stage</p> <p>Informé mon enseignant.e référent.e</p>	
Mon stage est annulé ou suspendu , il avait commencé		<p>Prendre contact avec l'enseignant responsable</p> <p>Prévenir par mail la scolarité de votre formation</p>	<p>Je peux dresser le bilan de début de stage réalisé (fiche memo stage à télécharger sur le career center/rubrique astuces/</p> <p>J'en profite pour mettre à jour mon cv : l'équipe du POI est à votre disposition par mail et téléphone pour vous aider insertion@univ-lr.fr</p>
Mon stage est annulé , il n'avait pas commencé		Prendre contact avec l'enseignant responsable	

FICHE 2- LIAISON STAGE ETRANGER

Fiche actualisée au **16 mars 15 heures**

Principe : Il convient de s'assurer des conditions avec votre responsable de stage et le Service des relations internationales. En effet, si les conditions de séjour évaluées en concertation avec l'ambassade sont satisfaisantes, le choix de rester sur place peut être fait.

	Je peux	Je dois
Je suis déjà en stage en mobilité (cluster ou Zone à risque)	Continuer le stage en télétravail si la structure d'accueil le permet	Dialoguer tous les jours avec mon tuteur.tutrice de stage Me tenir informé.e site ministère
Je suis déjà en stage en mobilité dans une zone non risquée		Mettre à jour sa position par le fil d' ariane Se tenir informé.e e site ministère
Mon stage est annulé ou suspendu, il avait commencé		Mettre à jour sa position par le fil d' ariane Prendre contact avec l'enseignant responsable Se rapprocher de l'ambassade Prévenir par mail le SRI
Mon stage est annulé, il n'avait pas commencé		Prendre contact avec l'enseignant responsable
Je n'avais pas encore trouvé de stage		Prendre contact avec l'enseignant responsable pour connaître les modalités mises en place



FICHE 3- FICHE FAQ STAGES STRUCTURES D ACCUEIL

Fiche actualisée au **16 mars 12 heures**

Vous avez une question sur la poursuite de stage

Principe : La poursuite du stage en télétravail est possible si l'organisation de votre structure le permet

Vous devez :

- prévenir l'étudiant.e
- Prévenir l'université en précisant :
Nom de votre structure et ses coordonnées
Nom de l'étudiant concerné / filière suivie

NB : L'université se réserve le droit de refuser la mise en place au cas où :

- les conditions de sécurité de l'étudiant.e ne seraient pas respectées
- les missions de stage n'entreraient plus dans le champ de la formation

Vous souhaitez déposer une offre de stage pour la première fois :

Enregistrez votre structure: https://univ-larochelle.jobteaser.com/fr/sp_companies/users/new
et déposer votre offre. https://univ-larochelle.jobteaser.com/fr/recruiter_account/job_offers

Les offres sont validées dans les 24h par le pôle orientation insertion à distance et peuvent ainsi être consultées par les étudiant.es.